SOVETOURS

Méthode pour assurer un marché scolaire



Définition

Aussi connu sous le nom de circuit scolaire ou de circuit spécial, le marché scolaire a pour objet l'exécution de services de transport d'élèves, uniquement vers les établissements scolaires.

En grande majorité, ces services bénéficient de la présence d'un accompagnateur.

L'organisation de ces circuits (horaires et itinéraires) est confiée à un organisateur de second rang (également employeur de l'accompagnateur), appelé AO2 (mairie, familles rurales, SIVU). En toute circonstance, n'oubliez pas que vous transportez des enfants, sachez garder votre calme et votre professionnalisme et ce transport quotidien deviendra une vraie relation de complicité avec les enfants.

Documents de service

- 1 Le descriptif du segment
- 2 Les procédures d'exécution

SOVETOURS

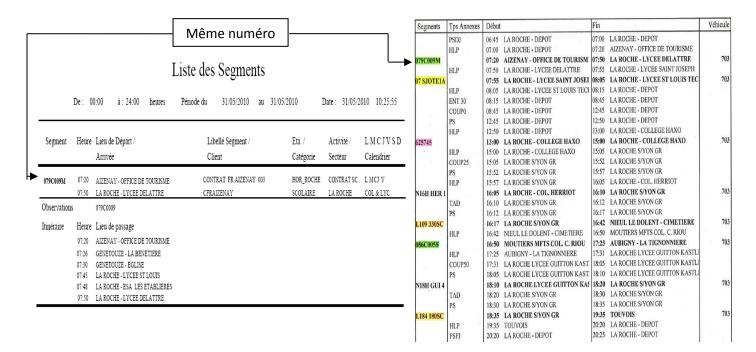
■ 1 – Le descriptif du segment

Le descriptif du segment mentionnant les horaires et lieux de passage vous est remis lors du premier repérage du service. Ensuite, le descriptif peut vous être fourni sur demande.



Vous devez impérativement vous conformer à l'itinéraire de ce descriptif.

En cas de modification de l'itinéraire ou d'un horaire sur votre segment, le nouveau descriptif vous sera remis avec votre feuille de travail.



2 – Les procédures d'exécution

Pour exécuter un service de marché scolaire, vous devez :

- Apposer les panneaux nominatifs du circuit (frontal et latéral)
- Vérifier la présence des pictogrammes de transport d'enfants à l'avant et à l'arrière du véhicule
- Suivre le descriptif du segment :
 l'itinéraire et les horaires d'un service régulier de marché scolaire sont déterminés à l'avance ; il est interdit d'y déroger Le non-respect des arrêts et de l'itinéraire engage votre responsabilité ainsi que celle de l'entreprise notamment en cas d'accident.
- Contrôler les cartes scolaires



Panneaux



A l'issue du service :

Contrôler impérativement que tous les élèves soient descendus et qu'aucun objet n'a été oublié dans le car. Vérifier l'état du car (dégradations éventuelles des fauteuils, remise en place des rideaux...); voir fiche 7.

VENDÉE